

Gilets jaunes : que sont devenus les cahiers de doléances ?

La-Croix.com

Mais où sont passés les 19 000 [cahiers de doléances](#) que 2 millions de contributeurs ont mis plusieurs mois à noircir ? Cinq ans jour pour jour après le lancement du grand débat national, le 15 janvier 2019, impossible de les trouver en ligne. Et pour cause, ils n'y sont pas. C'était pourtant la promesse du gouvernement, inscrite à l'époque sur le site du grand débat : les contributions en ligne et doléances « *seront progressivement et régulièrement mis en ligne sous licence libre* » pouvait-on y lire.

Marie Pochon, députée écologiste de la Drôme, a décidé de « *remettre le nez dans ce qui s'était joué à ce moment-là* ». Le 15 novembre 2023, elle organise donc à l'Assemblée une audition de chercheurs, maires, consultants et gilets jaunes afin de porter une proposition de résolution transpartisane pour demander la publication en ligne de ce qu'elle nomme « *un trésor national* ». Ces cahiers ont été mis en œuvre à l'initiative de plusieurs maires de France, lors de l'opération « *Mairie ouverte* » coordonnée par l'[Association des maires ruraux de France](#) (AMRF). Afin de répondre au mouvement des gilets jaunes, ils devaient recueillir l'expression et les revendications des citoyens. Tous les cahiers ont ensuite été transmis aux préfetures et numérisés par la Bibliothèque nationale de France (BnF).

Anonymisation compliquée

La majorité des 400 000 pages de doléances ont été numérisées, mais elles dorment aujourd'hui aux Archives nationales sans avoir été anonymisées. Or cette opération est obligatoire pour pouvoir rendre publics des documents. Une dérogation est possible pour les consulter mais reste « *très difficilement accessible* » d'après [Samuel Noguera, doctorant aux archives départementales de la Gironde](#). Selon Marie Pochon, une « *dizaine de personnes* » seulement ont fait une demande de consultation complète.

Les archives départementales – où sont disponibles les versions physiques des cahiers – reçoivent, elles, davantage de demandes de consultation par des chercheurs, certains gilets jaunes ou des journalistes. Mais tous les cahiers ne sont pas accessibles, en partie là aussi pour protéger la vie privée des personnes.

Le gouvernement [justifie cette non-publication en ligne](#) par des coûts élevés dus au volume des données à traiter et des difficultés d'anonymisation de certains témoignages... « *Les consultants travaillant sur le grand débat national ont évoqué des coûts allant de 100 000 à 200 000 €* », relate Marie Pochon. Un chiffre qu'elle n'a pas pu vérifier mais qui ne lui paraît pas réducteur au

regard « *des millions d'euros qu'a coûté le grand débat national* ». Elle soupçonne le gouvernement de vouloir mettre sous le tapis cet épisode douloureux.

Certaines mairies – qui avaient fait des copies – ont décidé d'anonymiser et de mettre en ligne elles-mêmes leurs cahiers. Quelques départements (Somme, Eure, Calvados, Nièvre, Lozère...) et arrondissements de Paris ont fait de même. En plus de ces initiatives, Marie Pochon est persuadée qu'il serait possible d'aller plus loin avec « *la bonne volonté de certains citoyens qui accepteraient de participer à ce travail d'anonymisation* ».

« **Tenir ses promesses** »

Pour Dorian Dreuil, cofondateur de l'association Rendez les doléances, créée en 2020, ces cahiers représentent « *une belle photographie de ce qui se passe dans le pays. Pour comprendre les colères et l'évolution de la société, il n'y a pas meilleur outil* ». Le plus grand « *exercice démocratique d'expression libre de notre histoire* » doit être rendu aux Français, car il « *nous appartient à tous* » et « *pourrait irriguer l'action politique* », avance la députée écologiste.

Pour les chercheurs aussi, la publication en ligne des cahiers est importante : « *On a là des paroles auxquelles on n'a pas l'habitude d'avoir accès car ce sont des publics peu politisés, qui n'ont pas l'habitude de s'exprimer. C'est inédit* », commente Samuel Noguera.

La députée a déposé, le samedi 13 janvier, [sa proposition de résolution transpartisane](#) à l'Assemblée, avec 16 autres députés signataires, afin qu'elle soit « *traitée d'ici mars* ». Objectif : la faire adopter à une grande majorité. « *Symboliquement, ça serait un acte extrêmement fort* », déclare-t-elle. Marie Pochon et Dorian Dreuil estiment que rendre publics ces cahiers en ligne permettrait de « [renouer la confiance](#) avec les citoyens », car il est important de « *tenir ses promesses* ».